

Département de l'Essonne

Ville de Grigny

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
et des Décisions du Maire

Séance du Jeudi 21 avril 2016.

L'An Deux Mille Seize, le jeudi 21 avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents : 24

P. RIO – D. ATIG – Y. LE BRIAND – S. LAATIRISS – E. ETE – C. TAWAB KEBAY – P. TROADEC – A. ZERKAL -
S. BELLAHMER – J. BORTOLI – C. VAZQUEZ – F. NDOMBELE – M. GAMINETTE – A. QAROUACH – M. SOILIHI -
M. RAMI – Y. ITOUA – C. RENKLICAY – C. MABANZA – C. M'PIANA – S. GIBERT – S. GAUBIER – D. DIARRA -
K. OUKBI.

Absents excusés représentés : 9

M. AUBRY représentée par S. LAATIRISS - G. BAGAVANNE représenté par C. MABANZA –
G. BINOIS représenté par K. OUKBI - Y. BOUKANTAR représenté par F. N' DOMBELE -
T. DIAWARA représenté par P. TROADEC - I. GRENOUILLAT représentée par C. VAZQUEZ -
L. HERGAUX représentée par D. ATIG - P. LOUISON représenté par Y. LE BRIAND -
F. OGBI représentée par C. TAWAB KEBAY –

Absents excusés : 2

S. BENDIAB – A. LAMOTHE.

Délibération N° DEL-2016-0038 : Affectation du résultat 2015 et Vote du Budget Annexe Locaux commerciaux II 2016.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L1612-1 à L1612-20, l'article L2311-1, l'article L2335-2 et L.2121-31,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 portant répartition de compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'État,

Vu sa délibération n° DEL-2016-0012 du 16 avril 2016 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2016,

Vu sa délibération n° DEL-2016-0029 du 21 avril 2016 portant sur l'arrêt du compte de gestion «locaux commerciaux» exercice 2015,

Vu sa délibération n° DEL-2016-0034 du 21 avril 2016 portant sur l'approbation du compte administratif « locaux commerciaux » exercice 2015,

Vu l'avis de la commission des services ressources du 11 avril 2016,

Considérant par ailleurs l'intérêt de gérer en Autorisations de programme et Crédits de paiement les opérations à caractère pluriannuel,

Considérant que l'affectation du résultat 2015 fait partie intégrante de cette délibération,

Délibère et,

Article 1^{er}

Décide d'affecter le solde du résultat de clôture 2015 de la Section d'investissement - Budget Annexe locaux commerciaux, soit la somme de 14 562.67 € au compte 001 « Résultat d'investissement reporté » du budget 2016.

Décide de reprendre le résultat de clôture 2015 de la section de fonctionnement -Budget Annexe Locaux Commerciaux - soit la somme de 248 533.12 € au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté », du budget 2016,

Dit que ces affectations seront inscrites au Budget Annexe Locaux Commerciaux II 2016.

Article 2

Approuve le Budget primitif 2016 « Locaux Commerciaux II » et ses annexes pour lequel les balances s'établissent comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

OPERATION DE L'EXERCICE	RESTES À REALISER	RESULTAT REPORTE	CUMUL SECTION
14 562.67 €	0.00 €	0.00 €	14 562.67 €

RECETTES

OPERATION DE L'EXERCICE	RESTES À REALISER	RESULTAT REPORTE	CUMUL SECTION
0.00 €	0,00 €	14 562.67 €	14 562.67 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

OPERATION DE L'EXERCICE	RESTES À REALISER	RESULTAT REPORTE	CUMUL SECTION
1 356 500.00 €	0.00 €	0.00 €	1 356 500.00 €

RECETTES

OPERATION DE L'EXERCICE	RESTES À REALISER	RESULTAT REPORTE	CUMUL SECTION
1 107 966.88 €	0.00 €	248 533.12 €	1 356 500.00 €

Décide des inscriptions budgétaires sur le budget primitif – budget Annexe Locaux commerciaux II – année 2016 selon les tableaux ci-dessous :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES	RESTES A REALISER (RAR)	TOTAL CREDITS + RAR
16	Emprunts et dettes assimilées	14 562.67 €	0.00 €	14 562.67 €
21	Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €
26	Titres et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €
27	Autres Immobilisations financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL 1		14 562.67 €	0.00 €	14 562.67 €
001	Déficit reporté			0.00 €
TOTAL 2				14 562.67 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES	RESTES A REALISER (RAR)	TOTAL CREDITS + RAR
10	Dotations et réserves	0.00 €	0,00 €	0.00 €
13	Subventions reçues	0.00 €	0,00 €	0.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0,00 €	0.00 €
27	Autres immobilisations financières	0.00 €	0,00 €	0.00 €
040	Transfert entre sections	0.00 €	0,00 €	0.00 €
021	Virement du fonctionnement	0.00 €	0,00 €	0.00 €
TOTAL		0.00 €	0,00 €	0.00 €
Report N-1				14 562.67 €
TOTAL				14 562.67 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES
011	Charges générales	1 040 000.00 €
012	Charges de personnel	0.00 €
65	Autres charges	248 000.00 €
66	Charges financières	0.00 €
67	Charges exceptionnelles	68 500.00 €
042	Transfert entre sections	0.00 €
023	Virement	0.00 €
TOTAL		1 356 500.00 €
Report N-1		0,00 €
TOTAL		1 356 500.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES
013	Atténuation de charges	0.00 €
70	Vente de produits	310 000.00 €
73	Impôts et taxes	0.00 €
74	Dotations, subventions	0.00 €
75	Autres produits	707 966.88 €
76	Produits financiers	0.00 €
77	Produits exceptionnels	90 000.00 €
TOTAL		1 107 966.88 €
Report de résultat		248 539.12 €
TOTAL		1 356 500.00 €

Ainsi délibère les jour, mois et an susdits,



Le Maire,

Philippe RIO.

Vote : à la majorité.

Absentions : 4 (D. DIARRA - S. GAUBIER - S. GIBERT - C. M' PIANA).

Contre : 2 (K. OUKBI - G. BINOIS).

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le :

Transmise en Préfecture le : **27 AVR. 2016**

25 AVR. 2016